

Procès-Verbal du Conseil d'établissement No 2

Jeudi 5 mars 2026 (Voté au CE No3 du 17 juin 2026)

Membres présents

8 membres représentant l'administration

- Monsieur Miguel TESSON, Proviseur, Président du C.E.
- Madame Maria WADJINNY, Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle
- Madame Katia IMBAUD, Directrice Administrative et Financière
- Madame Delphine NICOLAS, Provisseuse-Adjointe
- Madame Nathalie CARPENTIER, Directrice de l'Ecole primaire
- Madame Coralie CROCHET LE PESQ, Conseillère Principale d'Education
- Madame Catherine KARABINA, Directrice-adjointe du lycée SH
- Madame Hélène PAPATHANASSIOU, Directrice-adjointe du collège SH

7 membres élus représentant les personnels enseignants-ATOSS

- Madame Sandra BREUZIN, représentante des enseignants du 1^{er} degré
- Madame Sophie ROUSSELOT, représentante des enseignants du 1^{er} degré
- Monsieur Olivier DUBOIS, représentant des enseignants du 1^{er} degré
- Madame Irène SANCHEZ, représentante des enseignants du 2nd degré
- Monsieur Roberto CAVALCANTE, représentant des enseignants du 2nd degré
- Madame Marie HUSSON, représentante des enseignants du 2nd degré
- Madame Irène ANTONOPOULOU, représentante des enseignants de la section SH

6 membres élus représentant les parents d'élèves – élèves

- Madame Christiana ANDROUTSOS, représentante des parents (APE-SF)
- Madame Irène MIKELIS, représentante des parents (APE-SF)
- Madame Céline CHAUDEAU-JURY, représentante des parents (APE-SF)
- Madame Alexandra SKOURA, représentante des parents (APE-SH)
- Monsieur Antonios ERTSOS, représentant des élèves du lycée-SF
- Monsieur Fotios KOSTARIDIS, représentant des élèves du collège-SH

Membres invités à titre consultatif

- Madame Anne-Sophie LAMBLIN, représentante du Comité de Gestion parentale
- Monsieur Critos ROUKAS, représentant du Comité de Gestion parentale
- Madame Iseult PONCHON, Cheffe de chancellerie
- Mademoiselle Réa NASSAR, représentante du CVL SF

Membres excusés/absents

- Madame Ioanna SAVVINIDOU, Directrice du lycée SH
- Monsieur Constantin BOUBOUKIS, Directeur du collège SH
- Madame Delphine ARNAUD, représentante des enseignants du 2nd degré, remplacée par Mme SANCHEZ

- Madame Anne RACAPÉ, représentante des enseignants du 2nd degré, remplacée par Mme HUSSON
- Monsieur Georges GEORGANDAS, représentant des enseignants de la section SH
- Monsieur Karl KOTZAMANIS, représentant des personnels ATOSS
- Madame Anne-Virginie PELRAS-MEGAIDES, représentante des parents (APE-SF), remplacée par Mme CHAUDEAU-JURY
- Monsieur Adrien PAPAIOANNOU, représentant des parents (APE-SF)
- Madame Paraskévi KATSAOUNOU, représentante des parents (APE-SH)
- Monsieur Antoine FROMENT, représentant des élèves du collège-SF
- Mademoiselle Vanessa ZAROGIANNI, représentante des élèves du lycée-SF, remplacée par M. ERTSOS
- Monsieur Constantion KOSMIDIS, représentant des élèves du lycée-SH
- Madame Diane ROESER, Consule Générale de France à Athènes, remplacée par Mme PONCHON
- Monsieur Guy BROCHARD, Conseiller Consulaire
- Madame Françoise DESCHAMPS, Conseillère Consulaire
- Madame Nelly MULLER, Conseillère Consulaire
- Madame Chantal PICHARLES, Conseillère Consulaire
- Monsieur Filippos GIOTIS, Vice-Président du CVL SF, remplacé par Mle NASSAR
- Monsieur Panagiotis VOSKAKIS, Vice-Président du CVL SH

Nombre de membres présents :

Avec voix délibérative : 21

Avec voix consultative : 4

Le secrétariat de séance est confié à Mme NICOLAS, Provisseure-Adjointe.

Le secrétariat adjoint de séance est confié à Mme SANCHEZ, représentante des personnels enseignants.

La séance est ouverte à 17h50 par le Président, Monsieur Miguel TESSON.

Le Président, après avoir constaté que le quorum était atteint, déclare que le Conseil d'Établissement peut valablement siéger et délibérer. Il débute le Conseil d'Établissement par le vote de l'ordre du jour.

1 - Adoption de l'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption du procès-verbal du CE No 1 (18/11/2025) ;
3. Calendrier scolaire 2026-2027 ;
4. Budget 2026 (information) ;
5. Questions diverses ;

L'ordre du jour (annexé au présent compte rendu) est approuvé à l'unanimité (21 votants).

Une représentante des personnels du second degré demande à lire une déclaration liminaire (annexée au présent compte-rendu).

Une représentante des enseignants du premier degré arrive à 18h05.

Nombre de membres présents :

Avec voix délibérative : 22

Avec voix consultative : 4

2 - Adoption du procès-verbal du CE No 1 (18/11/2025) ;

Une représentante des parents d'élèves propose la modification suivante p 6 (dernier paragraphe) : « Un représentant des parents questionne le déficit de 128.700 € des transports arrêté au 31 décembre 2024, comparé au déficit d'environ 300 000 € annoncé lors de l'Assemblée générale de l'AEFG le 10 novembre 2025 par la DAF, notant que cet écart interpelle ».

Un représentant des enseignants du second degré propose une modification page 4 : mention de « dédoublements et accompagnement personnalisé » à la place « accompagnement des enseignants ».

Le procès-verbal du Conseil d'établissement du 18 novembre 2025 est approuvé à l'unanimité (22 votants).

3 - Calendrier scolaire 2026-2027 ;

Monsieur le Proviseur rappelle le cadre réglementaire qui s'applique pour l'élaboration du calendrier scolaire :

- Circulaire AEFÉ N°0701 du 01 octobre 2024
- Note de service de L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la zone
- Prise en compte du calendrier local des jours fériés

Monsieur le Proviseur rappelle également les instances dans lesquelles le calendrier a déjà été présenté et qui a reçu un avis favorable :

- Conseil des maîtres (9 décembre 2026)
- Conseil du 2nd degré (5 février 2026)
- Conseil d'école (10 février 2026).

Monsieur le Proviseur précise que le calendrier se base sur la scolarité du premier degré.

Puis il soumet le calendrier au vote qui est adopté à l'unanimité (22 votants).

Une représentante des enseignants du second degré demande à présenter une motion (annexée au présent compte-rendu).

Une représentante des parents d'élèves indique que l'année prochaine, 2 vendredi et 2 lundi seront consacrés aux élections, ce qui entraînera la fermeture des écoles.

Monsieur le Proviseur rappelle que les dates des congés de fin d'année et de printemps sont imposées par la législation grecque.

La motion est soumise au vote : 11 voix favorables sur 14 votants.

4 - Budget 2026 ;

Monsieur le Proviseur rappelle le cadre règlementaire de présentation du budget, le budget n'est pas traité en conseil d'établissement pour un établissement conventionné.

Il s'agit donc d'une présentation pour information.

Madame la Directrice des Affaires Financières débute la présentation en rappelant qu'il s'agit du budget adopté le 29 janvier 2026, cette date tardive exceptionnelle étant liée à la mise en place par l'AEFE d'une augmentation des montants reversés par les établissements, les établissements devant financer 35 % des pensions civiles des enseignants détachés en 2026, puis 50 % en 2027.

Des commandes ont donc pu être passées après le 29 janvier.

Madame la Directrice des Affaires Financières présente le support utilisé lors du Conseil d'Administration de l'AEFG le 29 janvier 2026 (support en annexe).

Le rapport d'opportunité ayant été déposé ce jour sur EDUKA, Madame la Directrice des Affaires Financières précise que des questions pourront être posées lors du prochain conseil d'établissement si cela est nécessaire.

Elle rappelle qu'un budget est toujours prévisionnel, et doit être obligatoirement présenté à l'équilibre.

Elle présente ensuite les sources de recettes et de dépenses.

Une représentante des parents d'élèves demande sur quelles prévisions d'effectifs a été calculé le budget, notamment pour les recettes liées aux frais de scolarité.

Madame la Directrice administrative et financière précise que la prévision pour la rentrée 2026 est de 1878 élèves.

La représentante des parents d'élèves, note que l'établissement compte actuellement 1875 élèves et que dans un contexte de hausse importante des frais de scolarité et de diminution constante des effectifs depuis 3 ans, prévoir une augmentation de trois élèves pour la rentrée 2026 par rapport à la rentrée 2025 paraît contestable.

Madame la Directrice administrative et financière rappelle qu'il s'agit d'un budget prévisionnel.

Les représentants des parents soulignent également l'impact possible des hausses importantes de frais de scolarité sur les inscriptions aux AES, au service cantine et au transport.

Un représentant des enseignants du premier degré s'étonne que les dépenses consacrées au paiement des fluides (eau et électricité) soient supérieures aux dépenses pédagogiques.

Madame la Directrice des Affaires Financières présente ensuite les services spéciaux.

Un représentant des enseignants du 2nd degré demande le montant de la somme correspondant aux augmentations liées à la réforme de l'AEFE.

Madame la Directrice des Affaires Financières indique que cette somme est de 84 200 euros pour 2026.

Elle aborde ensuite la question des transports scolaires, avec 818 élèves inscrits dans l'établissement. Il y a un déficit de 184 000 euros.

Un représentant des élèves indique qu'il y a parfois des grands bus avec peu d'élèves le soir à 17h30.

Monsieur le Proviseur précise que l'utilisation de taxis n'est pas prévue dans le contrat. Il se pose également un problème de responsabilité quant à la sécurité.

Un représentant des enseignants du second degré propose 3 pistes pour réduire ce déficit, la construction des emplois du temps, l'optimisation de la taille des bus, le monopole éventuel des sociétés de transport.

Monsieur le Proviseur et un représentant du Comité de gestion précisent que le contrat sera renouvelé avec la société Panolympia, avec la meilleure renégociation possible dans le contexte économique actuel.

Seules deux grandes compagnies peuvent répondre à la demande de l'appel d'offres. Une nouvelle compagnie impliquerait une hausse du contrat de 10 à 15% ; il a été prévu avec la société Panolympia une renégociation avec une hausse d'environ 5%.

Un représentant du Comité de gestion indique enfin que les optimisations possibles ont été réalisées, l'aspect pédagogique relève quant à lui de la Direction de l'établissement.

Les représentants des élèves précisent qu'ils peuvent avoir des heures successives sans cours. Ils regrettent l'horaire de placement des cours de spécialités en 1^{ère} et terminale.

Monsieur le Proviseur rappelle l'existence des contraintes d'espaces imposant des choix d'organisation pédagogique.

Enfin, Madame la Directrice des Affaires Financières conclue en évoquant les investissements et les prochains travaux, notamment les escaliers extérieurs, l'installation de nouvelles fontaines à eau, la dépose de plaques murales extérieures, la rénovation de la petite salle des professeurs d'EPS, de nouveaux climatiseurs...

Un représentant des enseignants du premier degré rappelle qu'une demande d'investissement de 40 000 euros avait été faite pour l'équipement informatique. Madame la Directrice des Affaires Financières répond que cet investissement n'est pas prévu au budget.

5 - Questions diverses :

Questions des enseignants du 1^{er} degré :

1. Année scolaire 2026-2027

Quelles sont les propositions d'évolution des structures pédagogiques ?

Monsieur le Proviseur indique qu'aucune information ne peut être donnée pour l'instant, car le service EDUKA dédié aux réinscriptions et inscriptions est ouvert du 3 au 27 mars.

2. Travaux cour du primaire

Le projet de construction de la nouvelle école étant décalé, nous avons compris que le projet est de rénover l'existant.

Notre priorité en primaire est la cour de récréation et le renouvellement du mobilier des classes.

Quel budget pour rénover la cour de récréation ? Peut-on repenser complètement cette cour ?

Quel budget mobilier est prévu pour chaque classe ?

Monsieur le Proviseur indique que cette question relève de la compétence du Comité de gestion, mais rassure en indiquant que ce dernier a conscience de la nécessité de cette rénovation.

Les représentants des enseignants du premier degré évoquent le vieillissement du mobilier.
Un membre du Comité de gestion dit que cette question sera étudiée ultérieurement, la priorité ayant été donnée à d'autres travaux, notamment en lien avec la sécurité.

Les représentants des enseignants du premier degré proposent la création d'une commission consacrée à la réfection de la cour. Ils évoquent la végétalisation et l'achat d'une structure pour développer la motricité.

3. Commandes classe et matériel pédagogique

Plusieurs collègues de primaire se plaignent de difficultés récurrentes pour effectuer les commandes nécessaires au bon fonctionnement de leur classe.

Ne serait-il pas opportun de revoir le système et de trouver une organisation plus efficace pour tous ?

Les représentants des enseignants du premier degré demandent un fléchage plus précis des sommes allouées aux commandes.

Monsieur le Proviseur rappelle le principe de la globalisation des crédits.

Madame la Directrice des Affaires Financières invite les enseignants à se rapprocher d'elle en cas de difficulté.

Les représentants des enseignants du premier degré indiquent qu'il n'y a pas eu le même budget pour toutes les classes.

Monsieur le Proviseur répond qu'il est normal qu'avec la globalisation des crédits, des différences puissent exister. Il regrette que si d'éventuelles difficultés étaient apparues, elles n'aient pas été remontées plus tôt. Les représentants des personnels du premier degré répondent que certains enseignants n'avaient plus de budget disponible pour des commandes, et demandent plus de lisibilité sur les échéances.

Monsieur le Proviseur indique que ce n'est pas le fonctionnement qui a été mis en place.

Il propose d'expliciter plus clairement un calendrier. Il confirme qu'il est actuellement possible de commander, même si la structure de l'année suivante n'est pas encore connue.

Madame la Directrice des Affaires Financières précise qu'aucune commande n'a été bloquée en fin d'année scolaire précédente, comme le disent les représentants des enseignants du 1^{er} degré.

4. Retour des questions abordées en CHSCT /CHSCS

Quelles sont les décisions prises au sujet des questions d'hygiène, de sécurité pour l'ensemble de la communauté scolaire ?

Et concernant les questions d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail des personnels ?

Monsieur le Proviseur indique que La Commission Hygiène et Sécurité de la Communauté Scolaire (CHSCS) ne s'est pas réunie cette année.

La Commission d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail s'est tenue le 19 janvier 2026.

Madame la Directrice des Affaires Financières précise qu'un travail est engagé sur le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP). Ce document recense tous les risques par unité de travail. Il doit être remis à jour.

Monsieur le Proviseur a nommé un assistant de prévention, il s'agit de M. Vogel. Celui-ci a déjà entamé ce travail de remise à jour.

Madame la Directrice des Affaires Financières précise qu'un document partagé en ligne pourra permettre la participation de l'ensemble des personnels.

Ensuite, la CHSCT finalisera ces modifications.

Une représentante des parents demande si le risque climatique sera intégré.

Madame la Directrice des Affaires Financières répond que ce sera le cas. Elle précise enfin que la mise à jour du DUERP est un travail conséquent.

Ensuite est abordée la passation d'un audit sur les risques psychosociaux. Monsieur le Proviseur et Madame la Directrice des Affaires Financières précisent qu'un prestataire extérieur est en cours de recherche. La Mutuelle Générale de l'Education Nationale avait également été approchée.

Monsieur le Proviseur précise enfin que tous les membres de la CHSCT ne s'étaient pas encore accordés sur cette proposition d'audit.

Questions des enseignants du 2nd degré :

« Lors du CE n°1 du 18 novembre 2025, le Procès-verbal du CE n°3 du 23 juin 2025 a été adopté, y compris deux modifications. Une de ces modifications (énoncé exact et complet des questions diverses) n'a pas été ajoutée dans la version définitive. Il faudrait l'y ajouter dans le paragraphe consacré à ces questions diverses.

Par ailleurs, nous souhaitons que l'ensemble des élu.es du personnel (titulaires et suppléant.es) soit destinataire des messages concernant les instances de l'établissement ou des invitations à des rencontres avec des élu.es ou le chef de secteur AEFÉ, comme cela sera le cas la semaine prochaine. Il nous semble important que tous les personnels élus soient au même niveau d'information car tous ont été élus et représentent les personnels. »

Une représentante des enseignants du second degré précise que cette question concerne un procès-verbal adopté en novembre 2025 (conseil d'établissement du 23 juin 2025). Elle indique qu'il était convenu que la formulation intégrale serait rajoutée. Il ne s'agit pas de corriger les PV de manière rétroactive mais d'ajouter les questions diverses *in extenso*, comme cela avait voté lors du CE suivant celui du 23 juin 2025.

Monsieur le Proviseur indique que cette question sera étudiée.

Question de l'APE-SH, association des parents d'élèves de la section hellénique :

« La question soulevée par l'APE-SH concerne l'augmentation des heures de travail de la psychologue scolaire, dans le but de répondre le mieux possible aux besoins croissants de nos enfants. »

Monsieur le Proviseur indique que ce nombre d'heures a été augmenté depuis la rentrée de septembre 2025.

Questions de l'APE-SF, association des parents d'élèves de la section française :

1. La lutte contre le harcèlement

Les lycéens ont-ils eu le questionnaire ? Existe-t-il un protocole particulier mis en place pour le lycée et y aura-t-il une information en ce sens donnée aux familles ?

Un représentant des élèves du lycée évoque le problème du sentiment, selon lui, d'impunité que ressentiraient certains élèves.

Monsieur le Proviseur rappelle que des actions ont déjà été réalisées, notamment une sensibilisation et la passation d'un questionnaire au niveau de l'école élémentaire et du collège.

Madame la Conseillère Principale d'Education présente ensuite plus précisément le programme pHARe mis en place depuis l'année scolaire 2024/2025, avec des séances conduites auprès des niveaux CE2 à 4^e. Cette année, la grille d'auto-évaluation a également été utilisée auprès du niveau 3^e. Un déploiement au lycée pourra être envisagé l'année prochaine.

Madame la Directrice d'école primaire précise qu'une réunion de présentation aux familles doit se tenir la semaine suivante. Au jour du conseil, seules 21 familles étaient inscrites. Elle regrette ce faible nombre, alors que c'est une thématique très souvent évoquée par les familles elles-mêmes.

Une représentante des élèves déplore que peu de choses soient faites au lycée, selon elle.

Madame la Conseillère Principale d'Education explique que les situations sont factuellement plus présentes sur le niveau collège, ce qui explique la priorité faite à ce niveau. Elle précise qu'une action de prévention aura lieu en direction de l'ensemble des classes de seconde prochainement.

Monsieur le Proviseur complète en mettant en garde sur la différence entre la notion de sentiment ressenti et les faits, et rappelle qu'environ 90% des élèves qui ont complété la grille d'auto-évaluation ont déclaré se sentir bien dans l'établissement. Il rappelle également que les exclusions temporaires d'élèves de terminale sont quatre fois plus nombreuses cette année, ce qui ne devrait pas entretenir un éventuel sentiment d'impunité.

Départ d'une représentante des personnels du 2nd degré à 19h05.

Monsieur le Proviseur rappelle enfin que les équipes sont toujours mobilisées. Il souhaiterait également que plus de familles assistent à la réunion de présentation du programme pHARe et des actions de sensibilisation réalisées au LFHED, compte tenu de la fréquence à laquelle cette thématique est évoquée par ces dernières.

Les représentants des parents d'élèves s'étonnent eux aussi de ce chiffre.

2. Campagne de réinscription pour 2026/2027

Les nouveaux tarifs ne sont pas encore affichés.

Journées portes ouvertes : la communication sur les réseaux sociaux n'est faite qu'en français, peut-être serait-il possible de traduire en grec ? On peut voir par exemple qu'à l'école française de Thessalonique cela est fait.

Monsieur le Proviseur indique que la réponse a été donnée à la réponse pour la question 1 des représentants des personnels du 1^{er} degré.

3. Les voyages pédagogiques

Hausse des tarifs des voyages à l'étranger (prise en charge des enseignants et augmentation des billets d'avion).

Participation des familles souvent supérieure au plafond autorisé de 750 € (charte des voyages).

Ne devrions-nous pas réfléchir à une procédure d'aide spéciale ou reprise de la caisse de solidarité pour les familles boursières supérieure à 80% et qui en font la demande ?

L'APE s'inquiète qu'avec la hausse des frais de scolarité, de plus en plus d'élèves boursiers soient privés de voyage. Quelle est la position du Comité de gestion ? Serait-il possible d'adapter en amont certains budgets et tarifs pour certains élèves ?

Est-ce que la reprise du voyage à Paris a été évoquée par les enseignants pour l'année prochaine ?

L'absence de traduction lors de réunions présentant les voyages du primaire était problématique pour certains parents.

Monsieur le Proviseur précise que le montant de 750 euros peut être dépassé pour diverses raisons, notamment le coût de la prise en charge de la part accompagnateurs, ainsi que le coût des activités proposées.

Une représentante des parents d'élèves rapporte que pour la première fois, le coût est un frein pour certaines familles, malgré la participation financière proposée à l'APE. Elle demande une modulation des tarifs.

Un représentant des enseignants du second degré précise que les enseignants sont attentifs à maîtriser les coûts au maximum, malgré les fortes hausses constatées ces dernières années (carburant notamment).

Enfin, Monsieur le Proviseur indique qu'un voyage à Paris n'a pas été programmé.

4. Transports scolaires/heures de départ du LFH/emploi du temps

De nombreux lycéens arrivent toujours chez eux à 19h.

Les parents espèrent voir des améliorations des emplois du temps, moins d'heures de permanence laissant les lycéens en dehors de l'établissement de nombreuses heures et moins de départ à 17h30.

Monsieur le Proviseur indique que ce sujet a été abordé dans une question précédente.

5. Le nouveau site internet

Malgré notre demande lors du 1er CE et votre réponse positive, les Associations ne sont toujours pas présentes sur le nouveau site du LFH.

Monsieur le Proviseur indique que cela avait effectivement été accordé, et cela sera vérifié.

6. Les familles se sont inquiétées : pourrions-nous avoir une explication à la visite de la police il y a quelques semaines ?

Monsieur le Proviseur indique que Madame la Proviseure-Adjointe s'est effectivement rendue au commissariat afin de répondre à des questions.

7. Le Chroniko

Quelles sont les décisions finales du Comité de gestion ? Publicités ? Exemplaires papier? Précommandes?

Monsieur le Proviseur indique qu'un exemplaire papier gratuit est prévu pour chaque famille. Pour les familles souhaitant en avoir plus, un système de pré-commande sera mis en place (tarif de 10 euros).

Monsieur le Proviseur précise que des encarts publicitaires seront présents, les emplacements prévus déterminant le montant rapporté par ces derniers, et donc le financement du Chroniko.

8. Appel d'offres restauration scolaire et service de nettoyage

Les contrats arrivent à leur terme, des appels d'offres ont-ils été organisés, si non n'est-ce pas trop tard ?
Vont-ils être prolongés comme cela a été fait pour les transports ?
Quelles sont les décisions du Comité de gestion ?

Monsieur le Proviseur indique que des décisions du Comité de gestion sont en cours.

9. La nouvelle organisation concernant les bulletins

Ne serait-il pas plus simple et pratique de récupérer les bulletins trimestriels sur Pronote comme cela était fait auparavant, en amont ou immédiatement après la réunion, plutôt que de les imprimer (pas écologique). Certains parents investis et dans l'incapacité de se rendre à ce rendez-vous se sont sentis pénalisés.

Monsieur le Proviseur rappelle que l'objectif pédagogique ayant conduit à la mise en place de ce dispositif était de favoriser les rencontres entre parents et professeurs, et notamment entre le professeur principal et les familles des élèves en situation de fragilité. L'objectif a été atteint car il y a eu une augmentation du nombre de parents présents et de rencontres avec les professeurs principaux.

Les représentants des enseignants du second degré expliquent qu'il serait envisageable de remettre en place la prise de rendez-vous par Pronote, pour la rentrée scolaire 2026-2027.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 20h.

Président de séance
Miguel TESSON



Secrétaire de séance
Delphine NICOLAS

Secrétaire adjointe de séance
Irène SANCHEZ

**Déclaration liminaire Liste SNES-FSU
Personnel enseignant Second degré Section Française
CE jeudi 5 mars 2026-LFHED**

“Le conseil d'établissement du Lycée Franco-Hellénique Eugène Delacroix se réunit une fois de plus dans des conditions particulières. Les personnels enseignants du second degré sont particulièrement inquiets. Le désengagement de l'Etat et la forte augmentation des frais d'écologie qui en résulte fragilise notre établissement conventionné. Les enseignants, quel que soit leur statut, sont profondément attachés au service public d'éducation à l'étranger qui est la raison d'être de l'AEFE. Permettre à tous les élèves de réussir leur parcours scolaire est notre mission essentielle. Nous craignons que certains ne puissent plus poursuivre leur scolarité au LFHED alors même qu'ils n'ont pas d'offre alternative ou équivalente. Le LFHED est bel et bien l'école primaire, le collège et lycée de secteur pour la communauté française en Grèce et pour toutes les familles profondément attachées au système scolaire français et qui lui font confiance ! Nous refusons que les élèves et leurs familles fassent les frais d'une réforme imposée et du sous financement chronique de l'AEFE depuis 2017.

Nous refusons également que les enseignants en subissent les conséquences. Les personnels de droit local, titulaires ou non, nous font part régulièrement de leurs interrogations : quels seront les effectifs à la rentrée ? Auront-ils un poste au LFHED à la rentrée ? Leur contrat sera-t-il reconduit ? Les personnels détachés se demandent si la réforme annoncée de l'AEFE ne va pas davantage dégrader la situation avec une refonte envisagée des statuts des établissements et des personnels. Quel est leur avenir à moyen terme ? Que dire des personnels titulaires qui, leur contrat étant désormais borné à 6 ans de détachement, se retrouvent dans des situations personnelles et professionnelles inacceptables ?

Nous n'avons eu de cesse d'alerter depuis près d'une dizaine d'années sur la fragilisation du modèle éducatif français proposé au LFHED : les nombreuses suppressions de postes de détachés, tous ceux qui n'ont pas été créés, le bornage des détachements, des bourses de plus en plus difficiles à obtenir pour les familles. Précariser les personnels n'est jamais une solution. Inquiéter les familles n'est pas acceptable.

Les personnels du LFHED restent mobilisés auprès de leurs élèves, bien entendu. Mais leur inquiétude réelle doit être entendue. Ils savent bien ce qui a fait la réussite du réseau et du LFHED en particulier. Ils continueront à défendre ce modèle.”

Motion soumise au vote

“Les représentants du personnels enseignants du Secondaire de la section française souhaitent mettre au vote la motion suivante : dans le respect de la circulaire AEFÉ sur le calendrier scolaire nous proposons d’ajouter comme jour non ouvré le vendredi 8 janvier afin de garantir une certaine cohérence.”

Questions diverses à ajouter au PV du CE du 23 juin 2025

Pourquoi les modalités de l'Accompagnement Pédagogique proposées par la Direction ne sont-elles pas soumises au Conseil d'Établissement ? Nous souhaiterions que les propositions effectuées par le Conseil Pédagogique le soient également.

Dans le Budget 2024 (que nous vous remercions d'avoir communiqué aux membres du CE) : S'agit-il bien du budget pour l'année 2025 ? À quoi correspondent concrètement les dotations aux amortissements sur immobilisation ? Le compte financier 2024 ne doit-il pas être présenté lors de ce CE ?

Quand le projet d'établissement sera-t-il mis à jour ? Pourquoi ne l'a-t-il pas été cette année ? Pourquoi aucune information directe n'a-t-elle été donnée aux personnels à ce sujet ?